

**Ecole Accordances-Syrenor
Musique**

Formulaire d'Inscription 2020-2021

Responsable légal

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Pro :
	E-mail :
Profession :	Assurance RC :
	N° de contrat :

Responsable légal 2

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Pro :
	E-mail :
Profession :	Assurance RC :
	N° de contrat :

ELEVE

Nom :	Tél. Domicile :
Adresse :	Tél. Mobile :
	E-mail :
Date naiss. :	Niveau scolaire :
Lieu naiss. :	Etab. scolaire :

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire

Instrument souhaité :
2ème choix instrument (pour les débutants, en cas de sureffectif) :

Formation instrumentale (obligatoire à l'exception de l'éveil et de la découverte instrumentale)
Jour et heure du cours souhaité :

Pratiques collectives (obligatoire à l'exception de l'éveil et de la découverte instrumentale)
Jour et heure du/des cours souhaité(s) :

Pièces à fournir :

82 Euros par inscription, par chèque bancaire ou chèque-vacances, 1 copie de l'avis d'imposition ²⁰²⁰ 2019, 1 attestation d'assurance en responsabilité civile (en cours de validité), 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau...)
pour une première inscription ou suite à un changement d'adresse, 1 attestation Allocation Rentrée Scolaire 2019, 1 attestation Allocation Rentrée Scolaire 2020 (dès réception), 1 copie de la carte d'étudiant (dispense de tarif adulte pour étudiant),
1 copie de la carte demandeur d'emploi (moins de 25 ans), 1 fiche de prélèvement automatique et un IBAN (le cas échéant), 1 lettre de motivation pour la Dominante Instrumentale, une copie de la carte 'Sortir'.

- Votre enfant a-t-il bénéficié d'une musicienne intervenante à l'école primaire ? Oui Non
- Votre enfant a-t-il participé à une classe de "Découverte Musicale" ? Oui Non

Date et signature du responsable légal :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX INSCRIPTIONS

Madame ou Monsieur.....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

MODALITES DE PAIEMENTS

Le montant annuel de l'inscription est de : €

Le règlement des droits d'inscription (82€) se fera : le jour de l'inscription au secrétariat par chèque libellé à l'ordre du "Trésor Public"

Le règlement des frais de scolarité se fera :

- A l'inscription
- Par le dispositif Sortir
- Par chèque bancaire ou Chèques Vacances sur présentation de la facture (Règlement à envoyer directement au "Trésor Public")
- Par prélèvement automatique (**Choix possible jusqu'a fin septembre 2020**)
 - En 3 fois (30 octobre, 15 janvier, 15 avril) à partir d'un tarif annuel égal ou supérieur à 127€
 - En 8 fois à partir d'un tarif annuel égal ou supérieur à 202€ (paiement mensuel d'octobre à mai)

DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e):.....

Responsable légal(e) de :.....

- Autorise mon enfant à venir et à rentrer seul.
- N'autorise pas mon enfant à venir et à rentrer seul.

=> M'engage à vérifier la présence effective des enseignants à chaque début de cours.

=> Autorise l'Ecole de Musique et de Danse "Accordances-Syrenor" à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident.

=> Accepte les dispositions particulières indiquées ci-dessus.

Date et signature (précédées de la mention "lu et approuvé")

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

- Bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire
- Ne bénéficie pas de l'allocation de rentrée scolaire

DROITS DE CESSION A L'IMAGE

Je soussigné(e).....parent de l'élève autorise le Syrenor à photographier mon enfant et à utiliser ces photos pour les besoins de l'école de musique "Accordances-Syrenor" (affiches) ou de la collectivité (parution dans une revue locale,Facebook).